



Cession de parts de sci cause divorce

Par **mumic**, le **10/02/2011 à 10:34**

Bonjour,
Je suis actuellement en instance de divorce.
Je suis membre d'une SCI avec mon mari et sa soeur et pour plus de clareté, j'ai décidé de vendre mes parts de SCI à mon mari, sachant qu'il est d'accord.
Je ne sais pas du tout comment procéder sachant que cette sci a 10 ans.
D'avance merci

Par **fabienne034**, le **10/02/2011 à 12:06**

BONJOUR,
il faut faire une cession de parts de SCI et suivre toute la procédure de publication
pour tout savoir sur la cession de parts de sci
<http://www.fbls.net/SCIINFO.htm>
vous pouvez tout faire sous seing privé puisque la cession de parts n'équivaut pas à la vente d'un immeuble vu que votre mari et sa sœur restent associés
l'acte notarié m'est pas obligatoire
votre mari et votre sœur devront refaire les statuts avec la nouvelle répartition des parts sociales
pour avoir des statuts gratuits de SCI
<http://www.fbls.net/sci-statuts.htm>

Par **aide creation entreprise**, le **14/02/2011 à 10:49**

Il existe un modèle d'acte de cession de parts à copier gratuitement à l'adresse suivante :
<http://www.creationsci.info/Modele-d-acte-de-cession-parts-dern>
Ensuite, cet acte est à enregistrer pour devenir opposable aux tiers. Le coût fiscal de l'opération est donc constitué de l'imposition de la plus-value éventuelle et à des droits d'enregistrement pour l'acquéreur des parts.